

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées**

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

Tel : 03.27.53.75.15

Réf. : **VSF / CL / JR / IT**

Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3^{ème} :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : premier octobre

L'an deux mille quatorze

Le huit octobre à dix-sept heures,

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation et sous la présidence de :**

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J.-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M.-C.MORETTI - M.-C.LALY - N.GOMES GONCALVES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J.-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAVAUX - M.-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L.-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir : M. GAMRA (à MC MORETTI) - N. TAJDIRT (à J.P. COULON) - J-Y HERBEUVAL (à MP ROPITAL) - R. PAUVROS (N MONTFORT) - C. SAVAUX (X DUBOIS)

EXCUSES : C DEMOUSTIER - A PIEGAY

A partir de la question n° 1 : JY HERBEUVAL - R PAUVROS

ABSENTS : D DEJARDIN

A partir de la question n° 1 : MP ROPITAL - C DI POMPEO - S ZATAR - N MONTFORT

Secrétaire de séance : X DUBOIS

**OBJET N° 27 : Acquisition de l'immeuble appartenant à la Caisse d'Épargne
sis 212 rue d'Hautmont à Maubeuge**

Dans la continuité des opérations de renouvellement urbain (PRU Maubeuge Louvroil) et de requalification (OPAH-RU, PNRQAD) menées actuellement sur le quartier de Sous le Bois, la Ville, soucieuse de recréer du lien social, a souhaité se porter acquéreur de l'immeuble appartenant à la Caisse d'Épargne et inoccupé depuis plusieurs mois. Celui-ci cadastré U n°1135 représente une surface globale d'environ 292 m² dont 172 m² environ de surface utile.

L'objectif est de pouvoir y installer une Maison de quartier avec une permanence des services municipaux.

La commune a donc engagé des négociations avec la Caisse d'Épargne afin d'acquérir cet immeuble. Les parties se sont entendues pour une cession à la Ville au prix de 50 000,00 € hors frais, confirmé par France Domaine le 7 août 2014.

Eu égard à ces éléments il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'acquisition du bâtiment de la Caisse d'Épargne (U n°1135) dans les conditions visées ci-dessus, à savoir au prix de 50 000,00 €, auquel s'ajouteront les frais d'acte notarié.
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et actes relatifs à cette acquisition.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Avec 4 abstentions : (L-A DE BEJARRY - M.GABET - X.DUBOIS- C.SAVAUX)

- **Approuve** l'acquisition du bâtiment de la Caisse d'Épargne (U n°1135) dans les conditions visées ci-dessus, à savoir au prix de 50 000,00 €, auquel s'ajouteront les frais d'acte notarié.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et actes relatifs à cette acquisition.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY